



DÉCISION N°005/C-MENGANG/SG/CIPM-MG/2025

Portant attribution d'une Lettre-Commande

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MENGANG DECIDE :

- Vu la Constitution ;
- Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le Décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commission de Passation des Marchés Publics;
- Vu le Décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics;
- Vu le Décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP;
- Vu le Décret N°95/082 du 24 Avril 1995 portant création de la Commune de Mengang ;
- Vu l'Arrêté N°000214/A/MINDEVEL DU 05 MARS 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du Scrutin Municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Mengang, Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre;
- Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
- Vu la lettre de proposition rapport d'attribution du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de MENGANG,
- .Considérant l'Avis d'Appel d'Offre National N°005/AONO/C-MENGANG/CIPM- CM/2025 DU 20/04/2025.

DECIDE

Article 1^{er}: Equipement en tables bancs des EPs de Nkolessong et Omgbwang dans la Commune de Mengang, Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre

Dossier D'Appel d'Offre National Ouvert	Nom et Adresse	Montant Final de la Lettre-Commande TTC en FCFA	Observations
N°005/AONO/C-MENGANG/CIPM-CM/2025 DU 20/04/2025	NINA WORD SARL	7 999 898	REtenue

Article 2: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Mengang, le _____

LE MAIRE



Gabriel B. Biemba, Jr.
Maire de la Commune de Mengang

Ampliations:

- PREFET / NM / Akga
- ARMP / CE
- DDMAP/NM/ Akga
- DDMINDEVELNM
- DDTP
- CIPM-MG / Mengang
- AFFICHAGE
- Archives / Chrono